

## UN RÉFORMATEUR LOTHARINGIEN DE CHOC : L'ABBÉ POPPON DE STAVELOT (978-1048)

par  
Philippe GEORGE

*A la mémoire de dom Nicolas Huyghebaert, o.s.b.*

L'abbé Poppon (978-1048) est une personnalité lotharingienne de tout premier plan et un réformateur infatigable qui intervint dans la vie de nombreux établissements monastiques. Si l'Histoire a accolé à son nom le toponyme de Stavelot — Poppon de Stavelot — ce n'est pas sans raisons : il occupe en effet une place importante dans l'histoire de l'abbaye de Stavelot-Malmedy, qu'il gouverna de 1020 à 1048, et il conçut un grand dessein pour Stavelot dont il consolida la position à la tête des deux monastères qui lui étaient si chers.

Fondée vers 650 par saint Remacle, moine aquitain à l'idéal bénédictino-colombanien, l'abbaye de Stavelot-Malmedy est située en Ardenne septentrionale. Elle se compose de deux monastères distants de quelques kilomètres : Stavelot, sur l'Amblève, qui relève du diocèse de Tongres-Maastricht-Liège, et Malmedy, sur la Warchenne, qui ressortit à l'archevêché de Cologne. L'histoire des deux monastères unis sous la crosse d'un seul et même abbé se caractérise par une lutte quasi incessante de suprématie ou d'autonomie de l'un envers l'autre. Les passions quelquefois vives entre les deux établissements furent quelque peu muselées sous deux abbatiats majeurs, celui de Poppon au XI<sup>e</sup> siècle et celui de Wibald au siècle suivant.

La source principale de la biographie de Poppon est la *Vita Popponis*, rédigée vers 1058<sup>1</sup> par un moine gantois, nommé Onulphe, qui écrivit sur l'ordre de son abbé Everhelm.

Onulphe apprit la vie de Poppon de la bouche d'Everhelm, parent et disciple de l'abbé de Stavelot, qui ajouta de sa propre plume le dernier chapitre (c. 35). Lorsque la *Vita* fut achevée, Everhelm se rendit à Stavelot et la déposa sur la tombe de Poppon. Ce pèlerinage, hautement significatif des liens qui existent entre l'hagiographie *stricto sensu* et le culte des morts et des reliques, est aussi un témoignage émouvant de la fidélité d'un disciple envers son maître. La *Vita Popponis* comporte les caractéristiques propres au genre hagiographique : une idéalisation sans doute excessive de son héros face aux événements qu'il traverse, mais c'est une source historique de premier ordre, qui apporte beaucoup sur le personnage et son époque.

1. *BHL* 6898. Nous nous servons de l'édition de W. WATTENBACH, *MGH, SS*, t. XI, 1854, p. 291-316, avec mention des numéros de chapitres entre parenthèses.

La carrière de Poppon est aussi indissolublement liée à la personne de l'empereur Henri II. Des préoccupations à la fois temporelles et spirituelles ont sans cesse guidé le souverain, et sa « politique monastique »<sup>2</sup> s'inscrit dans cette ligne, d'abord avec la réforme de Saint-Vanne de Verdun et ensuite, après 1022, avec Cluny. Il s'occupa des riches abbayes impériales et, à la veille des déchirements de la querelle des Investitures, poursuivit la politique de réforme d'Otton I<sup>er</sup>, dans un esprit plus large, en unissant étroitement Sacerdoce et Empire. En Lotharingie, frange ouest de l'Empire, Henri fut aux prises avec la noblesse — dont la Maison d'Ardenne.

La *Vita Popponis* n'a jamais fait l'objet d'une étude exhaustive ni d'une traduction serrée<sup>3</sup> ; sur sa trame, épurée de tout souci d'édification, il est possible de suivre quasi chronologiquement les étapes importantes de la carrière de Poppon<sup>4</sup>, et, en les complétant du témoignage d'autres sources, de mettre en valeur le rôle du grand abbé dans l'histoire de Stavelot-Malmedy.

### I. La conversion du guerrier

Né en Flandre, à Deinze sur la Lys en 978<sup>5</sup>, Poppon<sup>6</sup> eut une enfance pénible. A l'âge de cinq semaines, il devint orphelin de père<sup>7</sup>.

Poppon entama d'abord la carrière des armes : une expérience séculière qui laissera des traces. Sous cette apparence guerrière, on sent déjà poindre les qualités du futur moine et prêtre ; sa dévotion et sa piété sont très grandes. C'est ainsi qu'il accomplit deux pèlerinages, l'un en Terre sainte vers l'an mil (c. 3), l'autre à Rome vers 1005 (c. 4)<sup>8</sup>.

Poppon entreprit son voyage en Terre sainte<sup>9</sup> avec deux amis, Robert et Lausus. De ce voyage, il rapporta des reliques, provenant notamment du

2. *Klosterpolitik*, cf. M. MARGUE, « La politique monastique de Henri II en Lotharingie : réformes religieuses ou politiques ? », dans *Fédération archéologique et historique de Belgique, Congrès de Namur*, 1988, t. 1, p. 200-201.

3. Ainsi l'étude de Fr. Baix sur l'abbaye (Paris-Charleroi, 1924) se termine à l'avènement de Poppon et son article sur l'hagiographie à Stavelot-Malmedy (*Revue Bénédictine*, t. 60, 1950, p. 120-162) ne fait qu'effleurer le sujet.

4. Nous serons très bref sur la carrière de Poppon avant Stavelot, ne gardant que les traits susceptibles d'expliquer son action dans l'abbaye ardennaise.

5. La date de naissance est supposée d'après la *Vita* par calcul de sa date de décès (1048) et de son âge indiqué (70 ans). Cf. *infra*, p. 110, la date de décès.

6. *Poppo* est un nom germanique ancien dont l'origine est à rechercher dans le langage des enfants, dans le redoublement par facilité d'une syllabe. Cf. J. LINDEMANS, « De naam Poppo », dans *Bijdragen tot de Geschiedenis der Stad Deinze en van het Land Leie en Schelde*, t. 17, 1950, p. 85-86.

7. Poppon a dû souffrir du décès inopiné de son père, comme le laisse entendre son biographe : plus âgé, il chantait le psaume (26, 10) : *Pater meus dereliquit me, Dominus autem assumpsit me* (c. 1).

8. Cf. A. D'HAENENS, « Aller à Rome au Moyen Âge », dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. 50, 1980, p. 93-129.

9. Sur les pèlerinages en Terre sainte après l'an mil, voir notamment H. DAUPHIN, *Le bienheureux Richard de Saint-Vanne de Verdun († 1046)*, Louvain-Paris, 1946, p. 277-278 et surtout P. MARAVAL, *Lieux saints et pèlerinages d'Orient*, Paris, 1985.

sépulcre du Christ <sup>10</sup>. Robert prit ensuite l'habit monastique à Vasloges <sup>11</sup>, qui était alors administrée par Richard de Saint-Vanne ; quant à Lausus, il devint convers <sup>12</sup> et choisit pour lieu de sépulture l'église Saint-Jean de Gand <sup>13</sup> qu'il avait fait construire.

Peu de temps après son pèlerinage à Jérusalem, Poppon partit à Rome où il souhaitait se rendre depuis longtemps ; il était accompagné de Thierry <sup>14</sup>, celui-là même sous les ordres duquel il avait fait son apprentissage militaire.

Poppon entretint d'excellentes relations avec Baudouin le Barbu <sup>15</sup>, comte de Flandre, et son entourage. Frumold, un des proches du prince, qui habitait Saint-Bertin <sup>16</sup>, avait grande amitié pour lui. Un contrat fut conclu : une des filles de Frumold épouserait Poppon. Mais ce dernier hésitait. Il prit la route de Saint-Bertin *sub tempestae noctis silentio* (c. 6). Cette route fut son chemin de Damas et il renonça au monde.

L'hagiographe nous a laissé une très belle scène de la conversion de Poppon : *proiectis armis militaribus induitur Dei armatura...* (c. 7). Il partit aussitôt pour Saint-Thierry de Reims afin d'y devenir moine. Il eut pour maître Eilbert, le frère de Gérard de Rumigny <sup>17</sup> et futur abbé de

10. ... *quibusdam de sepulchro Domini sumptis reliquiis* (c. 3). On ne peut manquer de mettre en parallèle l'exceptionnelle série de six reliques provenant de Terre sainte conservées à Lierneux, autant d'étapes significatives du voyage d'un pèlerin : cf. Ph. GEORGE, *Les reliques de Stavelot-Malmedy. Nouveaux documents*, Malmedy, 1989, et *Id.*, « Les reliques de Lierneux. Un patrimoine à découvrir », dans *Patrimoine religieux du pays de Lierneux. 692-1992*, catalogue de l'exposition, Lierneux, 1992, p. 18-19.

11. Beaulieu-en-Argonne, cf. *infra*.

12. ... *sub laicali habitu monachum se praetendebat, subque eodem proposito aevum sui sine tonsura clericali, sed non praeter vitam clericalem conficiebat* (c. 3). Le terme « convers » est utilisé par dom Huyghebaert (« Quelques chartes épiscopales fausses pour Saint-Pierre au Mont Blandin à Gand forgées aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles », dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. 148, 1982, p. 1-90, ici p. 62) ; il n'implique aucune idée d'une infériorité permanente comme ce sera le cas à Cîteaux ou à la Chartreuse ; cf. J. DUBOIS, « L'institution des convers au XII<sup>e</sup> siècle, forme de vie monastique propre aux laïcs », dans *Histoire monastique en France au XII<sup>e</sup> siècle*, Londres, 1982 (CS 161), n<sup>o</sup> VI, p. 183-261, ici p. 256 sq.

13. Il s'agit de l'emplacement de l'actuelle cathédrale de Gand. Au milieu du VII<sup>e</sup> siècle y fut construite la cellule de saint Bavon et le saint y fut primitivement enseveli. Son culte s'y développa et, au plus tard à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, un oratoire y fut élevé avant de faire place à cette église de Lausus ; *ecclesia* : entendez une église de plus vastes proportions, dédiée à saint Jean-Baptiste, patron des ermites. Cf. N. HUYGHEBAERT, « Quelques chartes », art. cit., p. 62. Plus tard, le corps de saint Bavon fut transféré à l'abbaye Saint-Pierre. Cf. A. VERHULST, « Saint Bavon et les origines de Gand », dans *Revue du Nord*, t. 68, n<sup>o</sup> 269, 1986, p. 455-470.

14. ... *cum Theoderico nobilissimo* (c. 4). Identifié par dom Berlière comme Thierry III, comte de Hollande (*Monasticon belge*, t. II. *Province de Liège*, Maredsous, 1928, p. 78). Cf. H. SILVESTRE, *Le Chronicon Sancti Laurentii dit de Rupert de Deutz. Étude critique*, Louvain, 1952, p. 166-172.

15. *Balduino marchiso summum in fascibus comitatum agente Flandriarumque populis iustis cum legibus imperante* (c. 5). Baudouin IV, comte de Flandre (988-1035), dit le Barbu. Cf. L. VANDERKINDERE, *La formation territoriale des principautés belges au Moyen Age*, t. I, Bruxelles, 1902, p. 88-103 et 296-298. Le titre de marquis, utilisé dès le X<sup>e</sup> siècle, fut moins fréquent après le XI<sup>e</sup> siècle (*ibid.*, p. 42-44).

16. ... *qui in loco Sithiu nominato habitatione sui morabatur* (c. 5). France, Pas-de-Calais, arr., cant. et comm. de Saint-Omer.

17. Gérard I<sup>er</sup>, futur évêque de Cambrai (1012-1051).

Maroilles. Poppon s'était séparé de Thierry et du siècle : le laïc devenait moine <sup>18</sup>.

Vers 1008 <sup>19</sup>, Poppon rencontra, à Saint-Thierry, Richard de Saint-Vanne qui, avec la permission de Dominique, abbé de Saint-Thierry, l'emmena à Verdun. A Saint-Vanne, toujours selon son biographe, Poppon fit preuve d'une obéissance et d'une fidélité à toute épreuve envers Richard.

Baudouin avait fait élire Richard abbé de Saint-Vaast d'Arras, après avoir fait évincer Fulrad du gouvernement de cette abbaye. Richard, secondé par Poppon, « apprécié de tous », prit en main l'administration. Ainsi le tenaient en grande estime <sup>20</sup> Frédéric de Verdun, qui avait été confié à Richard <sup>21</sup>, et aussi Léduin qui succéda à Richard comme abbé <sup>22</sup>. A Saint-Vaast, des chevaliers usurpaient des biens du monastère. Avec le soutien de Baudouin IV, Poppon récupéra ces biens et fit confirmer leur possession par un acte public <sup>23</sup>. La réforme de Saint-Vaast s'accomplit avec l'aide de Frédéric de Verdun et de Rothard, un Liégeois qui se distinguait par sa science et sa piété <sup>24</sup>. Comme prévôt, Poppon fut chargé des intérêts matériels de la communauté : l'auteur de sa *Vita* nous le montre dans la Betuwe <sup>25</sup>, inspectant une possession de l'abbaye. Il accomplit une pêche miraculeuse. Poursuivant sa route, il arriva chez l'empereur Henri qui l'accueillit avec chaleur. Il rentra à Arras et fit rapport à Richard sur l'humilité du roi.

L'œuvre de réformateur de Poppon est marquée par tous les traits caractéristiques de la réforme richardienne : austérité et sévérité de la discipline, redressement du temporel et reconstruction des édifices. C'est au plus tôt à la fin de 1012 que Poppon avait été nommé prieur à Saint-Vaast et son séjour y

18. ... *sub monachili tunica se laicum mutavit [Poppo] tamque officio quam nomine monachus iam diu esse didicit* (c. 7).

19. Toutes les dates données jusqu'à présent (pèlerinages, entrée en religion) sont purement hypothétiques, hormis la date de naissance du saint. Nous n'entrerons pas ici dans le détail, accessoire pour notre propos.

20. Une vraie amitié unit ces hommes : *quomodo anima Ionathae animae David colligata fuit* (c. 11, référence à I Sam 18, 1).

21. *Frathericus, qui Gozelonem ducem carne germanum habens* (c. 11). Frédéric, comte de Verdun (ca 964-1022), frère de Gothelon I<sup>er</sup>, duc de Lotharingie († 1044), tous deux fils de Godefroid de Verdun († après 995). M. PARISSÉ, « Généalogie de la Maison d'Ardenne », dans *La Maison d'Ardenne, X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles. Actes des Journées lotharingiennes, Luxembourg, 24-26 octobre 1980, Publications de la Section historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg*, t. 95, 1981, p. 29. Frédéric succéda à Poppon comme prieur à Saint-Vaast où il mourut le 6 janvier 1022 (cf. H. DAUPHIN, *Richard, op. cit.*, p. 57-62 et 184).

22. Léduin (*Liduinus* dans la *Vita*) fut l'ennemi de Richard avant d'être converti par celui-ci qui en fit son conseiller. Abbé de Saint-Vaast dès 1023, il mourut en 1047 (*ibid.*, p. 179-180 et 192 sq.).

23. ... *publicis archivis ratum stabilivit [Poppo]* (c. 11). Sur les liens entretenus par la suite entre Stavelot-Malmedy et Saint-Vaast, cf. Ph. GEORGE, « Les confraternités de l'abbaye de Stavelot-Malmedy », dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. 161, 1995, p. 105-169.

24. *Cepit ergo tanto ferventior studiis religionis insistere, et deductis a Viriduno fratribus in spiritualis exercitii tyrocinio probatis curam loci commisit, inter quos erat Rothardus a Leodio sapientia et religione nominatissimus...* (HUGUES DE FLAVIGNY, *Chronicon*, lib. II, c. XI, *MGH*, SS, t. VIII, 1848, p. 377). Cf. S. BALAU, *Les sources de l'histoire de Liège au Moyen Age*, Bruxelles, 1903, p. 215, note 3 et G. KURTH, *Notger de Liège et la civilisation au X<sup>e</sup> siècle*, t. I, Paris-Bruxelles-Liège, 1904, p. 299.

25. Située entre le Rhin et le Lek aux Pays-Bas et Waal au sud, Province de Gueldre : *ad Batuum e vicino Rheno flumini adjacentem* (c. 12).

fut court, car, vers 1015, Richard, qui aurait ainsi tenu à éprouver son obéissance et son humilité, le rappela à Verdun. Il rentra à Saint-Vanne avant d'être envoyé à Saint-Maurice de Vasloges<sup>26</sup>. Il gouverna cette abbaye au nom de Richard et fit reconstruire les bâtiments ; il abandonna le nom de *Vasloges* et le remplaça, de façon significative, par celui de *Beaulieu*<sup>27</sup>.

## II. L'abbé réformateur et le bâtisseur à Stavelot

Pendant que Poppon était en Alsace, Henri tint sa cour à Strasbourg. Poppon sauva alors un berger qui avait été enlevé par un loup. Cet épisode du loup, animal dont on connaît la place dans la tradition stavelotaine<sup>28</sup>, est significatif car il précède immédiatement le chapitre de la *Vita* consacré à la désignation de Poppon comme abbé de Stavelot (c. 15). Par sa bénédiction et sa prière, Poppon ramena à la vie le berger ; preuve du miracle, ce dernier conserva au cou les cicatrices, traces des morsures du loup, qui attestaient le miracle de guérison.

La sympathie de l'empereur Henri II envers Poppon ne fit que croître. Aussi, en 1020, à la mort de Bertrand, abbé de Stavelot-Malmedy<sup>29</sup>, Henri II, non sans quelque résistance de la part de Richard, le plaça-t-il à la tête du monastère ardennais. Le biographe raconte que Richard était venu trouver l'empereur pour une affaire importante, lorsque ce dernier, sans lui révéler ses objectifs, lui demanda de pouvoir disposer des services de Poppon. Richard se récria, se refusant à perdre ainsi son principal collaborateur<sup>30</sup>. Henri II fit alors appel — en vain — à Héribert, l'archevêque de Cologne, pour convaincre Richard de Saint-Vanne. Finalement, il dut lui imposer sa décision ! Richard s'inclina. L'empereur lui remit alors la crosse abbatiale de Stavelot<sup>31</sup> et le chargea, lui et l'évêque de Liège Wolbodon, d'aller la remettre à Poppon. En leur présence, Poppon fut consacré en 1020 abbé de Stavelot-Malmedy<sup>32</sup>. L'hagiographe souligne les mérites de Wolbodon, cet évêque

26. Beaulieu-en-Argonne, France, Meuse, arr. de Bar-le-Duc, cant. de Triacourt.

27. ... *ex honestate sui Beloacum denominari dictavit* (c. 13). Dans la *Vita Rodingi* (c. 3), Richard écrit : *Waslogium (...)* quem moderni mutato nomine Bellum Locum ob pulcherrimum loci situm vocari maluerunt (H. DAUPHIN, *Richard*, *op. cit.*, p. 229, note 3).

28. Le loup bâté est l'attribut iconographique de saint Remacle, passé dans les armoiries de la principauté abbatiale, aujourd'hui de la ville de Stavelot. Le loup ayant mangé l'âne de saint Remacle, le saint l'obligea à le remplacer. Fr. BAIX, « La légende dorée de saint Remacle », dans *Bulletin de la Société Royale « Le Vieux-Liège »*, t. 40, 1950, p. 465-471.

29. *Anno 1020. Obiit Bertrannus. Eodem anno Poppo ordinatur Stabulans. Anno 1048. Obiit Poppo abbas (Annales Stabulenses*, éd. G. WAITZ, *MGH, SS*, t. XIII, 1881, p. 43).

30. *Venerabili autem Richardo abbate imperiali primum petitioni diu multumque renitente, occasionesque plures quibus se tali viri carere non posse dicebat adiungente* (c. 15). Commentaire dans K. HALLINGER, *Gorze/Kluny. Studien zu den monastischen Lebensformen und Gegensätzen im Hochmittelalter*, Rome, 1950, p. 290. Il n'y eut par la suite aucune opposition entre Richard et Poppon (cf. H. DAUPHIN, *Richard*, *op. cit.*, p. 230-231).

31. Du bâton de saint Remacle à la crosse des abbés de Stavelot-Malmedy, nous préparons une étude de ces symboles du pouvoir, cf. notre ouvrage sur *Les reliques*, *op. cit.*, p. 37 sq.

32. Héribert est mort le 16 mars 1021 ; Wolbodon le 21 avril 1021. Cf. la réédition du GAMS, *Series V, Germania*, t. I. *Archiepiscopatus Coloniensis*, Stuttgart, 1982, p. 22 (St. WEINFURTER) et p. 69 (J.-L. KUPPER). L'inscription dédicatoire de la chapelle Saint-Nicolas (Ph. GEORGE, *Les reliques*, *op. cit.*, n° 35) du 26 décembre 1030 précise : *Poppone hujus loci abbat XI<sup>o</sup> anno*, ce qui amène la date de 1020 pour la consécration de Poppon. Henri II, en différend avec Héribert

bientôt canonisé<sup>33</sup>, et renforce aussi l'image de son héros, tout comme il le fait en parlant de l'intervention de saint Héribert — *sanctum Heribertum* (c. 15).

### *La réforme de l'abbaye*

Poppon, homme d'expérience, au caractère trempé, qui avait connu la sévérité et l'ascèse imposées par Richard, se vit ainsi transplanté par la volonté impériale en Ardenne, dans une région qu'il ne connaissait pas. Administrateur du temporel à Saint-Vanne, Saint-Vaast et Vasloges, il avait fait ses preuves, n'hésitant pas à s'en prendre aux seigneurs qui usurpaient des biens monastiques. Constructeur à Vasloges-Beaulieu, il avait prouvé son sens esthétique, son goût pour l'art et pour une culture de niveau élevé. Poppon avait emmené avec lui quelques frères dont on ignore l'origine<sup>34</sup>. Il s'attela immédiatement à la réforme d'une abbaye dont il jugeait les mœurs déplorables<sup>35</sup>.

Ces changements subits provoquèrent une vive réaction à Stavelot-Malmedy. D'abord secret, le complot se transforma vite en révolte ouverte<sup>36</sup>. Des laïcs attaquèrent le monastère de Stavelot et poursuivirent les moines (*Christi greges*, c. 15) à l'intérieur de l'enceinte sacrée. Poppon était à Malmedy lorsque la nouvelle lui parvint. Plusieurs des siens étaient morts, mais il reprit vite la situation en main. Il avait avec lui deux chevaliers, Adalbert et Boson, qui s'organisèrent, combattirent et triomphèrent. Ces événements dramatiques ne sont connus que par la *Vita*, qui en accentue peut-être la gravité afin de glorifier l'image du héros. C'en est désormais fini de toute résistance.

Les causes de cette révolte sont manifestes. La nomination par l'empereur d'un étranger à la tête de l'abbaye allait à l'encontre du principe de libre élection de l'abbé par les moines, principe pourtant réaffirmé par les diplômes impériaux (HR 73 et 81)<sup>37</sup>. En fait, l'empereur ne cessa d'intervenir dans les élections. Odilon de Gorze fut nommé par Otton I<sup>er</sup> par l'intermédiaire de l'évêque de Liège<sup>38</sup>. En 1008, Henri II s'opposa à l'élection de

de Cologne, se réconcilie précisément en 1020 (cf. H. SILVESTRE, *Chronicon*, *op. cit.*, p. 174 et note 1). Il est par ailleurs paradoxal de constater que l'hagiographe introduit ici dans la *Vita Popponis* Wolbodon, évêque de Liège (1018-1021), dont certaines sources liégeoises feront, à tort semble-t-il, l'artisan de la réconciliation d'Henri II et d'Héribert (cf. *ibid.*, p. 176-179).

33. ... *sanctitate et fide ad quaecumque strennue et pie peragenda illustrissimo* (c. 15).

34. ... *eis qui secum eo venerant fratribus* (*ibid.*).

35. *Qui [Poppo] promotus quibusdam eo loci, quorum moribus convenire non poterat, disciplere bene agendo caeperat* (c. 15). *Topos* venu de la *Vie* de saint Benoît, GRÉGOIRE LE GRAND, *Dialogues*, Lib. II, c. III, *PL*, 166, col. 136B. A Stavelot même, l'influence de la réforme de Richard de Saint-Vanne se manifeste notamment dans le calendrier du collectaire-capitulaire à travers les saints comme Airy et Vanne de Verdun, Omer et Bertin de Flandre, « dont les noms évoquent des maisons réformées par le grand réformateur lorrain » (N. HUYGHEBAERT, « Notes sur un collectaire de l'abbaye de Stavelot », dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. 23, 1947, p. 104).

36. ... *inimicitiarum vis tanta accrevit, tanta vero fama mali* (c. 15).

37. *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmedy*, éd. J. HALKIN et C.-G. ROLAND, 2 t., Bruxelles, 1909-1930 [abrégé désormais HR suivi du numéro de l'acte].

38. Cf. M. MARGUE, « Aspects politiques de la "réforme" monastique en Lotharingie. Le cas des abbayes de Saint-Maximin de Trèves, de Stavelot-Malmedy et d'Echternach », dans *Revue Bénédictine*, t. 98, 1988, p. 31-61.

Bertrand par les moines et voulut imposer son candidat. Il échoua mais, à la mort de Bertrand, il poussa Poppon. Ces interventions impériales allaient pourtant dans le sens de la réforme ; chez Henri II, elles se doublaient d'un véritable zèle religieux. Poppon n'arrive pas seul : il est accompagné de moines tout comme lui étrangers à l'abbaye. Le programme réformateur qu'il a appliqué ailleurs fait mieux comprendre l'hostilité des autochtones à son égard : la discipline est importante à ses yeux de même que les mesures contre les laïcs dans la réorganisation du temporel de l'abbaye.

A partir du chapitre 20, la *Vita Popponis* rapporte des anecdotes qui se déroulèrent à Stavelot, bien significatives des valeurs monastiques qu'elle met en lumière — notamment la taciturnité bénédictine<sup>39</sup> et l'obéissance —, mais aussi de l'idéalisation hagiographique du monastère de Stavelot et de son abbé.

Confronté à de graves problèmes, Jean, le parent de Poppon, commis à l'administration de Saint-Maximin de Trèves, rentra à Stavelot où il avait reçu sa formation ; à son arrivée, un moine<sup>40</sup> lui rapporta blasphèmes et haines envers Poppon, mais au lieu de s'associer à ces mensonges, Jean y mit immédiatement fin.

Un jour, après les Vêpres, alors que Poppon était, au monastère, occupé à un sermon avec quelques frères, il demanda à l'un d'entre eux, du nom d'Adalbéron, d'aller fermer la porte d'en haut. Il dut insister car ce frère craignait les ténèbres. Un esprit malin s'empara du moine craintif pour le pousser à désobéir : il se mit à crier de manière aiguë. Il fut ligoté, amené dans l'oratoire et exorcisé. Comme saint Benoît<sup>41</sup>, Poppon gifla le moine et en fit sortir l'esprit malin.

Tandis que Poppon était à Stavelot, arriva une femme qui avait perdu la raison (c. 24). Stavelot est ici décrit comme le lieu d'un monachisme parfait<sup>42</sup>. Elle parvint à la sacristie à l'heure où Poppon terminait la messe et que les prêtres se lavaient les mains et la bouche. La pauvre femme demanda à puiser de l'eau ; on lui en accorda la permission et son esprit en fut guéri. Ce miracle montra les mérites du saint, à l'exemple de Benoît, père du monachisme.

Le chevalier Étienne, un familier de Poppon, décida de se faire moine avant de mourir<sup>43</sup>. Poppon vint lui donner sa bénédiction<sup>44</sup>.

39. Le silence est ainsi bien expliqué par A. DAVREL, « Le langage par signes chez les moines. Un catalogue de signes de l'abbaye de Fleury », dans *Sous la Règle de saint Benoît. Structures monastiques et sociétés en France du Moyen Âge à l'époque moderne*, Paris-Genève, 1982 (Hautes études médiévales et modernes, 47), p. 51-53 : mieux vaut accepter la mort que de rompre le silence dans certaines circonstances.

40. Un certain Jean, *nomine non opere monacho* (c. 20) : moine de nom, il n'est pas moine dans son comportement.

41. ... *ut alter Benedictus* (c. 21), référence aux *Dialogues*, Lib. III, c. 30.

42. ... *ubi stabilis laus a fidelibus perpetuo concinitur, ut hostias et laudes cum elemosinarum fructibus Deo persolveret* (c. 24).

43. *Vita*, c. 25, et scène représentée sur le buste-reliquaire, cf. P. COLMAN, *L'orfèvrerie religieuse liégeoise*, t. I, Liège, 1966, p. 109-115.

44. P.-A. SIGAL, *L'homme et le miracle dans la France médiévale (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 1985, p. 28, relève la bénédiction parmi les pratiques particulières des saints de cette époque.

### *Récupération et réorganisation du temporel*

Poppon récupéra des domaines de l'abbaye situés en Hesbaye et en Condroz. L'information émane d'un diplôme d'Henri III (HR 102). Présent à la consécration de la nouvelle abbatale de Stavelot, le 5 juin 1040, l'empereur confirma à l'abbaye des biens donnés ou restitués par ses prédécesseurs. Les domaines de Hesbaye avaient été rendus par Henri II à Poppon, c'est-à-dire entre 1020 et 1024<sup>45</sup>. Les autres<sup>46</sup> étaient détenus injustement par le comte Herman († 1029). Henri III concéda en ce jour de dédicace douze manses de son domaine d'Amel, complétés par d'autres octroyés par Godefroid le Barbu<sup>47</sup>.

Poppon pratiqua aussi une politique d'échanges, non seulement à Stavelot mais aussi dans d'autres communautés soumises à son autorité. Cette politique, semble-t-il cohérente, visait à se débarrasser de possessions lointaines et souvent incontrôlables pour des domaines plus proches, regrouper ainsi l'ensemble et permettre une meilleure exploitation du domaine<sup>48</sup>.

La réorganisation du domaine s'accomplit plus en profondeur par la répartition de biens réservés, d'une part, à l'entretien de l'abbé et, d'autre part, au service de l'Empire<sup>49</sup>. Cette distribution sera seulement modifiée par Wibald en 1137 (HR 163). Par ailleurs, l'adéquation entre la bonne organisation et la bonne exploitation des biens et l'épanouissement de la vie spirituelle, caractéristique du mouvement de réforme monastique lotharingien au XI<sup>e</sup> siècle, est soulignée avec raison par de nombreux historiens<sup>50</sup>.

Le diplôme d'Henri III de 1040 (HR 102), donné le jour de la dédicace de l'abbatale de Stavelot, comporte aussi un règlement d'avouerie, le premier qui soit clairement et complètement énoncé ; l'empereur prétend y reprendre des dispositions accordées par ses prédécesseurs<sup>51</sup>. Comme avec le privilège d'immunité<sup>52</sup> vis-à-vis des agents royaux, l'abbé se met ici à l'abri de toute exaction de l'avoué ; il limite ses prétentions : celui-ci ne pourra en

45. ... *quod eidem abbati imperator Heinricus ob sue anime mercedem de Hasbanio reddidit beneficium* (HR 102).

46. Schaltin (Namur, Dinant) et Paliseul (Luxembourg, Neufchâteau).

47. Identification du personnage discutée par HR 102 et précisée par G. ROTTHOFF, *Studien zur Geschichte des Reichguts in Niederlothringen und Friesland während der sächsischen Kaiserzeit*, Bonn, 1953, p. 30-32.

48. Ces échanges font l'objet d'un long commentaire de J.-P. CUNIBERT, *L'abbaye de Stavelot-Malmedy au temps de l'Église impériale (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*, mémoire de licence en histoire, univ. de Liège, 1977, p. 45-59, qui ne concerne pas directement notre sujet. A retenir seulement le nom des biens concernés : Medernach (Grand-Duché, Diekirch) cédé à l'abbaye de Saint-Martin de Metz contre Waldorf (Allemagne, Rhénanie-Palatinat, Coblenz) en 1033 ; Asselborn cédé à l'abbaye Saint-Maximin de Trèves contre Corswarem, Winningen et des biens à Remagen, par la suite nouveaux échanges avec Bamberg, contre Andernach, Boppard et Lukesengias (identification proposée par J.-P. CUNIBERT, *op. cit.*, p. 56-57). Ce redressement et cette réorganisation du temporel sont toutefois fondés sur peu de documents.

49. HR 153 : dénombrement de biens réalisé au XII<sup>e</sup> siècle dont les mesures sont attribuées à Poppon, *abbas Poppo renovator cenobii nostri*.

50. E. a. J. STIENNON, *Étude sur le chartrier et le domaine de l'abbaye de Saint-Jacques de Liège (1015-1209)*, Paris, 1951, p. 242.

51. *Quoniam vero predecessores nostri reges vel imperatores sue auctoritatis firmitate ipsi loco sanctivere* (HR 102).

52. ... *habens emunitatem ab omni advocatorum infestione* (*ibid.*).

effet ni exiger le droit de gîte, ni lever des taxes, ni rendre la justice, sans la permission de l'abbé <sup>53</sup>.

En 1033, à l'entrevue de Deville <sup>54</sup>, apparaît comme avoué de Stavelot le comte Frédéric de Luxembourg <sup>55</sup> qui fait alors partie de l'entourage de Conrad II. C'est la première fois qu'un avoué est choisi dans la Maison de Luxembourg <sup>56</sup>. Frédéric (II) n'est alors qu'un cadet de famille sans patrimoine <sup>57</sup>. C'est en 1046 qu'il deviendra duc de Basse-Lotharingie <sup>58</sup>. Il doit son ascension à l'initiative de l'empereur et de l'abbé Poppon <sup>59</sup>. Frédéric mourra le 28 août 1065 <sup>60</sup> et sera enterré à Stavelot avec sa première femme Gerberge, fille du comte Eustache I<sup>er</sup> de Boulogne <sup>61</sup>. La présence de

53. ... *ut advocatus ejusdem ecclesie in cortibus ad locum respicientibus non presumat mansuras aut paraturas facere, redibitiones vel freda exigere, aut placitum tenere, [aut para] fredos sibi sumere sine permissu abbatis vel voluntate (ibid.)*.

54. HR 99 : convention d'échange entre Stavelot et Saint-Martin de Metz.

55. Cf. M. PARISSÉ, « Généalogie », art. cit., n° 45, p. 32.

56. HR 93 (1004) est en effet un faux où apparaît Frédéric I<sup>er</sup> de Luxembourg († 1019) comme avoué, cf. Ph. LEJEUNE, « Étude sur la villa et le domaine de Glain (Bovigny) jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle », dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. 103-104, 1972-1973, p. 81.

57. Frédéric possédait l'alleu de Sprimont qu'il hypothéqua plusieurs fois, cf. G. DESPY, « Les actes des ducs de Basse-Lotharingie du XI<sup>e</sup> siècle », dans *La Maison d'Ardenne*, op. cit., p. 92-99 : en août 1065, de retour de pèlerinage à Rome, le duc Frédéric, mourant, désigne verbalement des exécuteurs pour effectuer la donation de l'alleu de Sprimont à Stavelot-Malmedy, afin de couvrir ses créances ; en août 1067, ces derniers transfèrent l'alleu selon la volonté du défunt, et une notice originale est rédigée ; entre 1090 et 1138, les moines de Stavelot fabriquent un faux acte ducal démarquant la notice vraie, dans le but de posséder un acte directement garanti par l'autorité ducale. Cf. aussi les hypothèses de Ch. DUPONT, « Les domaines des ducs de Basse-Lotharingie au XI<sup>e</sup> siècle », dans *La Maison d'Ardenne*, op. cit., p. 230-231, quant à la possession de biens par l'abbaye dans la région avant la cession. Frédéric acquerra le fisc d'Amberloup et le château de La Roche dans le fisc d'Ortho, fruit d'un échange de biens situés en Saxe avec l'empereur Henri III, bases d'un futur comté entre 1046 et 1056, cf. *ibid.*, p. 224-225.

58. Les deux fonctions, avoué de Stavelot et duc de Basse-Lotharingie, sont indépendantes. Cf. A. LARET-KAYSER, « La fonction et les pouvoirs ducaux en Basse-Lotharingie au XI<sup>e</sup> siècle », dans *La Maison d'Ardenne*, op. cit., p. 133-152. Henri II avait rétabli la fonction ducale en Basse-Lotharingie et l'avait confiée, en 1012, à Godefroid de Verdun. Relais du pouvoir créé par Brunon de Cologne, cette fonction avait pour but de contenir les visées françaises sur la Lotharingie ainsi que les tendances autonomistes de sa noblesse (*ibid.*, p. 134-135). La fonction dépend de la personnalité de son titulaire, du contexte événementiel ou de la volonté royale. Cf. G. DESPY, « La fonction ducale », art. cit., p. 107-109.

59. R. PETIT, « L'avouerie de l'abbaye de Stavelot-Malmedy du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle », dans *L'avouerie en Lotharingie. Actes des 2<sup>e</sup> Journées lotharingiennes, Centre universitaire, Luxembourg, 22-23 oct. 1982, Publications de la Section historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg*, t. 98, 1984, p. 142. « *Erstmals in aller Deutlichkeit tritt dieses Bestreben entgegen bei dem Versuch Herzog Friedrichs von Luxemburg (1046-1065), mit Hilfe der Obervogteien von Stablo-Malmedy und St.-Truiden, der Grafschaft Maselant und der eigenen Hausgüter eine Zone verdichteter Herrschaft in den nördlichen Ardennen und an der mittleren Maas zu schaffen und damit eine Verbindung zu der Machtzentren seiner von Heinrich III. reich geförderten Familie im Mosel-Eifel-Raum und in den südlichen Ardennen herzustellen* » (M. WERNER, « Der Herzog von Lothringen in salischer Zeit », dans *Die Salier und das Reich*, St. WEINFURTER éd., Sigmaringen, 1991, t. I, p. 458).

60. En 1065, l'évêque de Liège Théoduin est au chevet du duc Frédéric ; cf. *Triumphus S. Remacli*, éd. W. WATTENBACH, *MGH, SS*, t. XI, 1854, L. I, c. 7, p. 441. Sur ce « prestige » du duc, cf. J.-L. KUPPER, *Liège et l'Église impériale XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1981, p. 467, note 17.

61. Sa seconde épouse sera Ide de Saxe, qui récupérera l'avouerie et certains domaines qu'elle fera passer à son second époux Albert III de Namur.

Frédéric (II) de Luxembourg n'est pas mentionnée aux cérémonies de 1040 à Stavelot. Par contre, son frère aîné, Henri (II), comte de Luxembourg, y assiste <sup>62</sup>. Pas de mention non plus du sous-avoué, personnage souvent du cru, donc plus directement susceptible d'exactions que l'avoué supérieur, personnage plus lointain. Vers 1045 (HR 104) intervient un certain Adélar, fils de l'avoué Boson.

### *Les constructions monastiques*

La consécration de l'église abbatiale de Stavelot, le 5 juin 1040, fut l'occasion de solennités exceptionnelles <sup>63</sup>. Poppon s'était rendu le 27 mai à Liège pour inviter Henri III. L'empereur vint à Stavelot accompagné de sa cour dont plusieurs prélats, les archevêques de Cologne, de Brême et de Cambrai, et les évêques de Liège, de Metz et d'Utrecht, et Richard de Saint-Vanne.

La cérémonie donna lieu à une relation que nous appellerons la *Dedicatio* (BHL 7139), composée par un moine de Stavelot, témoin oculaire, qui écrit après 1048 <sup>64</sup>, donc peu de temps après l'événement :

« En l'année de l'incarnation du Seigneur 1040, le jour des nones de juin [5 juin], à Stavelot, l'église abbatiale fut dédiée en l'honneur du bienheureux Pierre, prince des apôtres, de Paul et de Remacle, par les vénérables évêques Herman, archevêque de la sainte Église de Cologne <sup>65</sup>, Nithard de Liège <sup>66</sup>, Herman de Munster <sup>67</sup>, Richard de Verdun, Gérard de Cambrai, en présence du roi Henri III, en la vingtième année de l'ordination de l'abbé Poppon qui gouvernait l'abbaye <sup>68</sup>. Cette église, il l'a reconstruite à partir de ses fondations et, comme on peut le voir maintenant, il l'a achevée.

Ce seigneur abbé Poppon, de pieuse mémoire <sup>69</sup>, donna en cette même année et ce même jour, pour doter l'autel, les deux *villae* de Fisenne et de *Pheha* <sup>70</sup>, qu'en bon gestionnaire il racheta en vue de faire la toiture de tout l'édifice.

Le mur d'enceinte établi tout autour, à la manière d'une petite fortification, fut consacré de la même façon le même jour pour préserver la sépulture de ceux qui sont morts dans la vraie foi.

Les corps des bienheureux, c'est-à-dire de notre patron Remacle et du martyr Juste, et les très nombreuses reliques précieuses furent promenés tout autour, à l'extérieur, avec de l'eau bénite <sup>71</sup>. Le tour achevé, ils furent ramenés à l'entrée, entourés des plus

62. Il inaugure avec l'Empereur un marché à Stavelot, cf. *infra*. Il y est mentionné comme duc ; il ne deviendra pourtant duc de Bavière qu'en 1042 ; cette erreur s'explique par l'époque de rédaction du texte de la *Dedicatio*, après 1048. Cf. M. PARISSÉ, « Généalogie », art. cit., n° 44, p. 32.

63. « Jamais solennité ne revêtit un tel éclat sur les bords de l'Amblève » (Fr. BAIX, « L'hagiographie », art. cit., p. 150).

64. 1048 est la date de mort de Poppon. S. BALAU, *Les sources*, op. cit., p. 216. Un seul numéro de BHL caractérise la *Dedicatio* et l'*Inventio*, cf. *infra*.

65. Herman de Cologne (1036-1056), cf. St. WEINFURTER, « Colonia (Köln) », dans la rééd. du GAMS, op. cit., p. 124.

66. Nithard de Liège (1037-1042), cf. J.-L. KUPPER, « Leodium (Liège/Luik) », *ibid.*, p. 71.

67. Herman de Münster (1032/1037-1042), cf. H. WOLTER, « Monasterium (Münster) », *ibid.*, p. 124.

68. Ce qui nous a donné plus haut l'année de consécration de Poppon : 1040-20 = 1020.

69. Le texte a été rédigé après la mort de Poppon († 1048).

70. HR, t. I, p. 216, note 2 : *Phisinas* pour Fisenne, Soy-lez-Durbuy, et *Pheham* non identifié.

71. Cf. H. SCHNEIDER, « *Aqua benedicta*. Das mit Salz gemischte Weihwasser », dans *Riti e segni nella Chiesa altomedievale occidentale. Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto medioevo*, 33, Spoleto, 1987. t. 1, p. 337-367.

grandes manifestations d'enthousiasme du clergé et du peuple, clamant vers les hauteurs les louanges des grands jours. Puis, avec la même solennelle procession, on regagna la porte du monastère, où, après que fut donnée la bénédiction sacerdotale, le roi se présenta devant les saints, avec les évêques dont nous avons parlé et avec ses grands. Pour glorifier davantage cette journée aux yeux du peuple, il ordonna à l'évêque de faire un sermon.

Puis, afin qu'ils bénéficient de la munificence royale, il prit des dispositions empreintes de bienveillante générosité. En effet, il donna tout aussitôt, pour le salut de l'âme de son père et de la sienne, douze manses de la *curtis* d'Amblève, avec trente personnes qui en dépendaient (*mancipia*) des deux sexes — les manses devaient être mis en valeur par les habitants — avec des reliques à placer dans l'autel principal : le tout pris sur ses biens héréditaires.

En outre, pour que ce glorieux jour consacré au culte du Christ ne soit pas privé de l'affluence venue du voisinage et d'au-delà, il décida, puisque l'occasion lui en était donnée, que dorénavant chaque année en ces calendes se tiendrait un marché public de deux jours <sup>72</sup>. Et lui le premier se mit à vendre et à acheter, en présence de tous, avec le duc Henri <sup>73</sup> qui fit de même.

Cela fait, alors que les officiants portaient le reliquaire de notre patron, il offrit son aide et, faisant avec les clercs et une foule immense la procession de règle, il le transporta très dévotement à l'endroit où il repose aujourd'hui.

Après l'Évangile de la messe solennelle, il fit réciter publiquement, en présence du seigneur abbé, le privilège accordé à la maison par le pape Grégoire, oncle paternel de son père <sup>74</sup>, et destiné à la protéger et à la mettre à l'abri des prétentions de ceux qui l'agresseraient. Et après qu'il eut été approuvé par les assistants, il le renforça de son autorité royale.

A cette faveur, il en ajouta d'autres : en effet, il ordonna qu'on lui présente les diplômes des anciens rois Sigebert, Childéric, Dagobert, qui furent les fondateurs de cette maison, ainsi que des empereurs Carloman et de son fils Louis et des augustes Ottons, et, au prix d'un examen attentif, s'appliqua en les lisant à connaître les faits. Tout ce qu'il découvrit avoir été donné depuis les temps anciens et à l'époque moderne et être demeuré intact dans le patrimoine de la sainte Église, il le confirma par son témoignage.

En outre, il fit ajouter tout ce qui avait été enlevé de longue date et que ses prédécesseurs, les empereurs Henri et son père Conrad, mus par la divine miséricorde, rendirent au monastère.

Il mit la marque de son sceau et une souscription de sa main.

72. La création d'un marché le jour de la dédicace d'une église est habituelle. La bibliographie est abondante, cf. W. SCHLESINGER, « Der Markt als Frühform der deutschen Stadt », dans *Vor- und Frühformen der europäischen Stadt im Mittelalter*, t. I, Göttingen, 1973, p. 282, note 125, et R. SPRANDEL, notice « Markt », dans *Lexikon des Mittelalters*, t. IV, Leipzig, 1992, col. 311. Jusqu'au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, on n'a plus de trace de ce marché, ce qui a fait émettre certains doutes à J.-P. Cunibert sur sa continuité (*op. cit.*, p. 65-66). F. Discry, qui s'est intéressé à « la Franche-Fête de Saint Denis » à Huy (*Mélanges F. Rousseau*, Bruxelles, 1958, p. 237-264), signale (p. 245, note 23) l'ouvrage de P. HUVELIN, *Essai historique sur le droit des marchés et des foires*, Paris, 1897, qui constate (p. 39-40) que « les villes les plus riches du Moyen Age sont celles qui ont les meilleures reliques (...). C'est au Moyen Age que la concordance entre les fêtes religieuses et les foires est surtout frappante ». Cette relation entre les villes et les reliques a depuis longtemps retenu notre attention et nous espérons pouvoir un jour y consacrer une étude. La première monnaie conservée de Stavelot date précisément du règne d'Henri III, cf. B. KLUGE, *Deutsche Münzgeschichte von der späten Karolingerzeit bis zum Ende der Salier (ca. 900 bis 1125)*, Sigmaringen, 1991, p. 256, note 400.

73. Henri II, comte de Luxembourg et duc de Bavière, cf. *supra*.

74. Grégoire V, pape (996-999), premier pape d'origine allemande, élu grâce à l'intervention de son cousin l'empereur Otton III. Grégoire V était le fils d'Otton, duc de Carinthie († 1004) et arrière-petit-fils d'Otton I<sup>er</sup> († 973).

En vue de faire obstacle à tous les torts qui pourraient survenir, il ordonna solennellement que cela soit ratifié en sa présence par l'approbation des grands et des gens de la cour, lors d'un plaid général à Aix-la-Chapelle »<sup>75</sup>.

Avec le développement extraordinaire du culte de saint Remacle, dans cette nouvelle abbatale construite par Poppon et dédiée en 1040, doit être mis en parallèle<sup>76</sup> celui de son réputé disciple, saint Hadelin, dans la collégiale de Celles. Au début du XI<sup>e</sup> siècle, la *Vita Hadelini*<sup>77</sup> évoque les rapports d'Hadelin et de son maître Remacle.

Sur l'emplacement « sacré » de l'église ancienne<sup>78</sup>, Poppon va faire construire un nouvel édifice, remarquable exemple d'architecture romane<sup>79</sup>, qui survivra, dans son plan initial en tout cas<sup>80</sup>, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime et sa démolition en 1801.

L'architecture de la nouvelle abbatale doit être comprise comme la traduction de l'idéal de réforme importé. Sa splendeur solennise l'office divin. L'église accueille les pèlerins et vise à les éblouir par son décor grandiose qui magnifie le culte du saint patron Remacle.

Si Poppon fut sans doute le concepteur principal du monument, il en confia le travail à des techniciens : l'architecte Hubald et le maître d'œuvre Tiétmar qui commandait les charpentiers et les tailleurs de pierre, et qui sont tous deux mentionnés par la *Vita Popponis*<sup>81</sup>. Une carrière fut ouverte dans les environs de l'abbaye, qui permit la réalisation des *marmoreas columnas* de l'église (c. 22).

75. Vu l'importance de l'événement et la précision des détails donnés par l'auteur, nous avons jugé opportun d'insérer ici une traduction complète du texte. La traduction a été faite sur la base du texte édité par HR 103 et des copies du document retrouvées au cours de nos recherches, avec l'aide de J. YERNAUX, « L'église abbatale de Stavelot », dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. 24, 1932, p. 94, et d'une traduction de Guy Philippart faite pour son séminaire d'histoire médiévale à Namur qu'il nous a très aimablement transmise.

76. Cf. Ph. GEORGE, « Hadelin, saint mosan par excellence. Pour une histoire de son culte », dans le Catalogue de l'exposition *Trésors d'art religieux au pays de Visé*, Visé, 1988, p. 73-85.

77. Sur l'auteur (anonyme) et la date de la *Vita Hadelini*, cf. A. DIERKENS, « Un aspect de la christianisation de la Gaule du Nord à l'époque mérovingienne. La *Vita Hadelini* et les découvertes archéologiques d'Anthée et de Franchimont », dans *Francia*, t. 8, 1980, p. 613-628 et J. MEYERS, dans le Catalogue de Visé, *op. cit.*, p. 51. La *Vita* aurait peut-être été rédigée en vue de l'élévation des reliques du saint par Wazon en 1046 (cf. Ph. GEORGE, « Hadelin », art. cit.) dans la nouvelle châsse et dans la nouvelle église romane édifiée.

78. La succession des édifices sur le même lieu primitif de fondation est tout à fait habituelle. A titre d'exemple, cf. la contribution de J.-L. Kupper au Catalogue de l'exposition *Saint-Martin. Mémoire de Liège*, Liège, 1991, qui aborde ce problème à propos de la cathédrale Saint-Lambert.

79. On trouvera la bibliographie essentielle sur ce monument dans L.-Fr. GENICOT, « Un "cas" de l'architecture mosane : l'ancienne abbatale de Stavelot. Contribution à l'étude de la grande architecture ottonienne disparue du pays mosan », dans *Bulletin de la Commission royale des monuments et des sites*, t. 17, 1967-1968, p. 74, notes 1 et 2.

80. L'abbatale fut restaurée au XVI<sup>e</sup> siècle sous l'abbatit des Manderscheid et jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Des structures anciennes furent abattues. La tour d'entrée construite, le niveau de la nef surélevé d'environ 1,20 m, une nouvelle voûte en pierre posée sur de nouveaux supports. Les deux demi-colonnes conservées engagées dans la tour donnent la hauteur de l'édifice. Ces transformations importantes portèrent surtout sur l'élévation extérieure.

81. *Nam Hubaldo cuidam, cuius ingenio et labore id opus satis processit...* (c. 22) et : *Eodem tempore extitit quidam magister carpentariorum vel latomorum, Thetmarus nomine, qui a viro Dei Poppone valde carus habebatur propter peritiam artis suae* (c. 33).

L'édifice de plan basilical se composait de trois nefs, de huit travées, d'un transept avec des croisillons très développés et d'un chœur avec collatéral dont le retour s'effectuait sur les bras du transept (déambulatoire autour du sanctuaire). Enfin, d'une crypte extérieure. La longueur totale de l'édifice avoisinait les 100 mètres <sup>82</sup>. Il a disparu quasi totalement à la Révolution.

Tenter de pénétrer par une vue de l'esprit dans cette église abbatiale permet de mieux comprendre comment cette œuvre s'insérait parfaitement dans le contexte de son époque, et sentir vivre le monument par le recouplement des informations historiques montre combien il impressionna les contemporains.

Les bas-côtés se prolongeaient autour du large transept et du sanctuaire en un déambulatoire qui permettait la circulation des pèlerins et libérait l'édifice de toute affluence. Les moines pouvaient donc célébrer, avec toute la sérénité requise <sup>83</sup>, leurs offices dans leur chœur.

Le sanctuaire était constitué du chœur et d'une abside semi-circulaire contournée par le déambulatoire. Il renfermait, dans sa partie antérieure, vers le chœur réservé aux moines, l'autel majeur surélevé <sup>84</sup> dédié aux saints apôtres Pierre et Paul et à Remacle <sup>85</sup>.

Derrière le maître-autel était situé le tombeau de saint Remacle, qui fut retrouvé en 1042 <sup>86</sup>. Un jubé ou cancel séparait le chœur de la nef, dont il est fait mention au XII<sup>e</sup> siècle.

La crypte extérieure ou *Ostenkrypte* est ainsi appelée parce qu'elle était située hors d'œuvre, à la suite et dans l'axe de l'abside. Semi-enfouie, composée de cinq nefs de trois travées de largeur équivalente aux trois nefs principales de l'édifice, elle était terminée par cinq absidioles semi-circulaires étagées à chevet plat. Les nefs étaient bâties sur piliers avec un

82. Il est hors de propos d'entrer ici dans le détail des fouilles archéologiques, auxquelles par ailleurs nous ne sommes pas associé, et des recherches d'histoire de l'art destinées à caractériser l'édifice. Nous utiliserons essentiellement ci-dessous : J. BUREAU, « Les fouilles de l'ancienne église abbatiale de Stavelot. Rapport des saisons 1983-1984 », dans *Bulletin de la Société royale « Le Vieux-Liège »*, t. 11, 1986, p. 117-136 et B. LAMBOTTE, J.-Ph. MARCHAL et B. NEURAY, « La crypte de l'église abbatiale de Stavelot », dans *Vie archéologique*, n° 36, 1990-1991, p. 53-57 et dans *Fédération archéologique et historique de Belgique. Congrès de Liège*, 1992, p. 101-102.

83. Déjà les *Miracula Remacii* parlent de la foule bruyante qui envahit l'église les jours de fête et oblige les moines à prolonger leur séjour dans le chœur ; ailleurs aussi les moines se réservent un endroit calme par rapport à la foule, cf. PIERRE LE VÉNÉRABLE, *Statuta*, 53, éd. G. CONSTABLE, Siegburg, 1975 (CCM, VI), p. 83, d'après J. LECLERCQ, « Pour une histoire de la vie à Cluny », dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. 57, 1962, p. 794.

84. Cf. W. LEGRAND, « Notes sur la "mystérieuse" abbatiale de Stavelot », dans *Fédération archéologique et historique de Belgique. Congrès de Liège*, t. II, 1969, note 10. Sur l'élévation du sanctuaire, la bouteille à l'encre, cf. L.-Fr. GENICOT, « Un cas », art. cit., p. 109-110.

85. L'autel de saint Babolène, de mention postérieure, est situé *in supremo angelorum choro*, expression inscrite sur le retable de Stavelot et dans le manuscrit Bruxelles, Bibliothèque Royale, 20610, fol. 37, cf. Ph. GEORGE, *Les reliques*, op. cit., et L.-Fr. GENICOT, « Un cas », art. cit., p. 106, note 114.

86. Après l'incendie de 1574, on trouve mention des *reliquie sanctorum martyrum, virginum, confessorum plurime pendentes in medio presbiterii ante altare domini Remacii patroni nostri sanctissimi, que in magno honore et devotione venerabantur et asservabantur, cum formis, pulpitis ac aliis universis sancte religioni et fratrum necessitati paratis, penitus exusta fuerunt* (Liège, Archives de l'État, Fonds de Stavelot-Malmedy, I, 363, p. 19).

chevet en gradins. « On y accédait par deux passages en pente douce qui prenaient naissance dans le transept et aboutissaient dans les nefs latérales »<sup>87</sup>. Cette crypte est typiquement mosane, élément d'architecture conservateur qui exprime la fidélité à l'art carolingien. Ses deux toitures à grands versants s'agençaient assez mal sur le transept. Ce genre de crypte extérieure se retrouve à Malmedy<sup>88</sup>.

Alors que l'*Ostenkrypte* est typiquement mosane, le dispositif permettant la circulation avec ce développement important des bas-côtés avec continuation vers le collatéral est selon Luc-François Genicot<sup>89</sup> un élément novateur dans l'Empire. Ce modèle trouve son origine dans la France royale, dans ce groupe d'églises du type de pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle<sup>90</sup>, parmi lesquelles on compte notamment les cathédrales de Tours et d'Orléans, Saint-Aignan mais aussi et surtout Saint-Remi de Reims. Or, Poppon était à Reims, à l'époque où Airard, abbé de Saint-Remi de Reims, activait le chantier de son église<sup>91</sup>. Poppon, impressionné par ce plan, y aurait puisé les principes nouveaux appliqués à Stavelot. Ceux-ci se retrouvent plus tard à Brauweiler, fondation popponnienne, et enfin à Cologne, à Sainte-Marie du Capitole<sup>92</sup>, avant de donner naissance aux plans treffés colonais du XIII<sup>e</sup> siècle. Ce dispositif circulatoire, nouveau dans l'Empire, combiné à un élément local, la crypte extérieure, permet à L.-Fr. Genicot d'avancer que l'abbatiale de Stavelot est « un jalon entre la France et la Rhénanie ».

Outre le maître-autel dédié en 1040, on peut supposer dans l'abbatiale de Poppon l'existence de six autels, trois de part et d'autre de celui-ci. A gauche,

87. B. LAMBOTTE et J.-Ph. MARCHAL, art. cit., p. 101.

88. Une simple mention de la *Vita Popponis* stipule que Poppon fit construire une crypte à Malmedy : *Et apud Malmundarium quidem criptam, ut facile cernere est, funditus exstruxit* (c. 22). Cf. Ph. GEORGE, *Les reliques, op. cit.*, sur l'inventaire de Malmedy par Poppon. Les fouilles entreprises en 1932 par l'abbé Bastin à Malmedy ont permis de redécouvrir la crypte de l'ancienne abbatiale. Cette crypte était hors d'œuvre, comme à Stavelot semi-enfouie, à l'est de l'église, qui fut incendiée en 1689 et dont on ne connaît pas grand-chose. La nef se composait de cinq nefs, la nef du milieu à chevet droit et les collatéraux se terminant en absidioles. Plan dans J. BASTIN, « Les fouilles archéologiques de Malmedy : la crypte de l'ancienne église abbatiale », dans *Fédération archéologique et historique de Belgique. Congrès de Liège, 1932*, fasc. IV, p. 195 et 197. Intéressante est la dénomination ancienne de cette crypte, « grotte de saint Remacle » (*ibid.*, p. 207) ; fait-elle référence à un sanctuaire ancien remontant à saint Remacle ? La dédicace de l'église de Malmedy avait lieu le 1<sup>er</sup> mai (cf. J. HALKIN, « Inventaire des archives de l'abbaye de Stavelot-Malmedy », dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique*, 5<sup>e</sup> série, t. 7, 1897, n<sup>o</sup> 122, Calendrier). Les paroisses d'Amblève, de Bullange et de Butgenbach se rendaient en pèlerinage à Malmedy le 1<sup>er</sup> mai et le 29 juin (J. BASTIN, art. cit., p. 205). Laurenty et Villers signalent à la date de 1067 la consécration d'un autel Saint-Michel dans la tour de l'abbatiale ; ne s'agit-il pas d'une confusion avec Stavelot (1087) ? (*ibid.*, p. 205 et L.-Fr. GENICOT, « Un cas », art. cit., p. 87). Enfin, une chapelle Saint-Laurent est située à l'entrée de l'église (J. BASTIN, art. cit., p. 202).

89. L.-Fr. GENICOT, « Entre France et Rhénanie, l'abbatiale de Poppon à Stavelot », dans *Actes des Journées lotharingiennes, Luxembourg, Publications de la Section historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg*, t. 110, 1994, p. 47-62.

90. Les sanctuaires égrenés sur les routes de Compostelle, cf. Catalogue de l'exposition *Santiago. Camino de Europa*, Saint-Jacques-de-Compostelle, 1993.

91. Cf. L.-Fr. GENICOT, « Un cas », art. cit., p. 124 et 125 les plans des différents édifices.

92. Sur ces comparaisons avec d'autres édifices, cf. W. LEGRAND, « Notes sur l'abbatiale », art. cit., qui donne les plans, mais exclut aussi du lot Sainte-Marie-du-Capitole à Cologne.

ceux de Saint-Martin, Saint-Benoît et Saint-André, consacrés aux alentours de 1046 ; à droite, ceux de Saint-Étienne, Saint-Éloi et Sainte-Catherine dont on ignore la date de consécration. Soit un total symbolique de sept autels <sup>93</sup>.

A l'étage de la tour, dans la chapelle dédiée à saint Michel <sup>94</sup>, l'autel de l'Archange fut consacré en 1087 <sup>95</sup>. On ignore le titre de l'autre autel de la tour, dont la seule mention date de 1118 <sup>96</sup>.

Les titres des autels fondés à l'époque de Poppon ne manquent pas d'intérêt <sup>97</sup>. Au maître-autel, Pierre, Paul et Remacle, c'est-à-dire le patronyme originel, doublé du nom du saint héros local. A gauche Martin, l'archétype des confesseurs, Benoît, le père du monachisme, et André dont le culte est attesté aux x<sup>e</sup>-xi<sup>e</sup> siècles dans l'Empire <sup>98</sup>. A droite, Étienne qui remplace peut-être un autre titre originel <sup>99</sup> et Éloi, l'évêque dont on a déjà dit les liens avec Remacle, enfin Catherine, la vierge. Dans la crypte, l'autel central est consacré en 1046 à la Vierge ; lui répondaient de part et d'autre l'autel d'un martyr et, au-delà, celui d'une vierge martyre <sup>100</sup> ; un autel oriental est dédié à saint Lambert, patron du diocèse de Liège.

Le 4 mars 1042, deux ans après la dédicace de la nouvelle abbatale <sup>101</sup>, fut retrouvé l'ancien tombeau de saint Remacle <sup>102</sup>. Le récit de cette découverte que nous appellerons l'*Inventio* (BHL 7139) est rapporté par un témoin oculaire <sup>103</sup>.

Des restes de chair en poussière et une fiole de sang de saint Remacle étaient restés dans le tombeau, incorporés dans les nouvelles constructions derrière l'autel. La découverte eut lieu en l'absence de Poppon, Pierre étant

93. Restent quatre autels, de mention plus récente, deux sur le jubé (Sainte-Trinité et Sainte-Croix) et deux dans la nef (Saint-Poppon, 1626, et Saint-Jean-Baptiste). Comment se présentaient-ils originellement ? L.-Fr. GENICOT, « Un cas », art. cit., p. 109, avance diverses hypothèses.

94. Dans une chapelle haute comme c'est l'habitude. Abondante littérature sur la question, cf. C. HEITZ, *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie à l'époque carolingienne*, Paris, 1963, p. 226-228.

95. Cf. Ph. GEORGE, *Les reliques*, op. cit., p. 88-89.

96. Il n'est pas repris dans la liste du xvii<sup>e</sup> siècle, cf. W. LEGRAND, « Notes sur l'abbatale », art. cit.

97. L.-Fr. Genicot se prononce d'emblée pour « la mise en place d'un programme élaboré d'un coup et dont certaines tranches avaient d'ailleurs été réalisées avant la mort de Poppon en 1048 » (« Un cas », art. cit., p. 107). L'absence de témoignages iconographiques et liturgiques nous empêche de mener plus loin notre enquête ; on aurait aimé appliquer à ce sujet une grille de lecture semblable à celle élaborée par Carol Heitz ou François Héber-Sufrin pour Metz ou Saint-Riquier.

98. En 1015/16, des reliques de saint André sont données par Henri II à Saint-Jacques de Liège ; autel portatif de saint André d'Egbert de Trèves (977/993)... Cf. Ph. GEORGE, « Un reliquaire, "souvenir" du pèlerinage des Liégeois à Compostelle en 1056 ? provenant du trésor de Saint-Jacques », dans *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, t. 57, 1988, p. 5-21.

99. Hypothèse très plausible de L.-Fr. Genicot.

100. L.-Fr. GENICOT, « Un cas », art. cit., p. 107.

101. ... *infra biennium dedicationis praescriptae* (HR 103).

102. Sur la fondation de l'abbaye, cf. Ph. GEORGE, « Saint Remacle, évangélisateur en Ardenne (ca. 650). Mythe et réalité », dans *Bibliothèque de l'Institut historique belge de Rome*, t. 38, 1996, p. 47-70.

103. ... *desiderii nostri repensatur gratia atque apparuit quod diu quaerebamus. Postquam invenimus (...) gratias retulimus. (...) Hujus rei tot adhuc testes sunt incolumes, quotquot ipsa die extitere praesentes* (HR 103).

doyen du monastère de Stavelot <sup>104</sup> ; le moine Gonter <sup>105</sup> intervint pour récupérer les reliques.

*La vie intellectuelle à Stavelot sous l'abbatiat de Poppon*

La prospérité matérielle permet la sérénité des cloîtres et le travail intellectuel. La réforme de Richard et de Poppon coïncide avec un certain développement des études historiques et un goût très prononcé pour la lecture des auteurs classiques. Ce n'est pas un caractère de cette réforme : tous les auteurs médiolatins ont une connaissance sérieuse des auteurs antiques.

Ainsi, déjà autour de l'an mil, l'auteur de la *Vita Remacli* faisait dire à Remacle mourant une tirade des *Tusculanes* pour engager les moines à l'étude <sup>106</sup>. Le jeune moine Gozon, fiévreux, disciple de Poppon, encore à l'école <sup>107</sup>, est assailli en songe par des démons qui ont la forme des héros de Virgile (*Vita Popponis*, c. 32, p. 314) <sup>108</sup>. Gozon sera enseveli *ante scholas*. Cette école de l'abbaye est illustrée par des personnalités qui y furent écolâtres comme Thierry de Leernes, le futur saint abbé de Saint-Hubert (1055-1086) <sup>109</sup>, ou Folcuin, parent de l'abbé de Gembloux Olbert <sup>110</sup>.

Déjà fameuse est la réputation de Thierry, disciple de Richard de Saint-Vanne quand il était écolâtre à Lobbes. Un incident pourtant perturba son

104. ... *praecepto Petri decani nunc autem abbatis* (HR 103). On a beaucoup écrit sur cet abbatiat éphémère de Pierre, entre ceux de Poppon et de Thierry, vers 1048 (cf. U. BERLIÈRE dans le *Monasticon belge*, *op. cit.*, p. 80). La seule mention réside dans ce texte. Mais Pierre ne pourrait-il avoir été par la suite abbé dans un autre monastère, suffisamment connu pour que l'auteur anonyme de l'*Inventio* se dispense d'en donner le nom ?

105. Dom Berlière (*ibid.*, p. 80) y voit le rédacteur du texte, ce qui nous paraît exclu vu la manière dont s'exprime l'auteur. Il ajoute la fonction de coître à Gonter, sans que nous puissions la justifier par le texte.

106. *Exortacio sancti sacerdotis ad fratres instante die vocationis* (c. 55), rempli de réminiscences classiques dont sept aux *Tusculanes* de Cicéron, cf. HÉRIGER, *Gesta*, éd. R. KOEPKE, *MGH, SS*, t. VII, 1846, p. 188-189.

107. ... *puer (...) scolari adhuc disciplinae subiectus* (c. 32).

108. *Topos des Vitae* destiné à rehausser le prestige des écrits sacrés sur les écrits profanes, abondamment commenté par U. BERLIÈRE, « L'étude des réformes monastiques aux x<sup>e</sup> et xi<sup>e</sup> siècles », dans *Académie Royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Lettres*, 5<sup>e</sup> série, t. 18, 1932, p. 151 sq.

109. Thierry dirigea ensuite l'école de Saint-Vanne puis celle de Mouzon. Il était originaire de Leernes et avait fait profession à Lobbes. L'ouvrage ancien de l'abbé Theys mériterait une actualisation, cf. J.-L. KUPPER, *Liège et l'Église impériale*, *op. cit.*, p. 410. K. Hallinger (*Gorze-Cluny*, *op. cit.*, p. 302) range Thierry parmi les disciples de Poppon et suppose l'influence indirecte de la réforme, par son intermédiaire, à Mouzon. Il renvoie à la Chronique de Saint-Hubert (*MGH, SS*, t. VIII, 1848, p. 572) qui s'inspire du c. 2 de la *Vita Theoderici* : *Unde in philosophia famosus et pia concertatione a vicinarum congregationum abbatibus ad regendas scholas evocatus, Stabulaus sub abbate Poppone, deinde Virduni sub abbate Gualeranno, domni Richardi successore, postremo Mosonii sub Rodulfo abbate tam studiis liberalibus quam probis moribus multos instituit...* Sur Mouzon, voir *Millénaire de l'abbaye de Mouzon 971-1971*, dans *Revue historique ardennaise*, n° 7, 1972 : J. HOURLIER, « La place de Mouzon dans l'histoire monastique », p. 77 sq. où est expliquée l'influence de Saint-Vanne à l'abbaye et les rapports avec Lobbes. Cf. aussi la notice de M. BUR dans le *Lexikon des Mittelalters*, t. VI, 1992, col. 878.

110. *Gesta abbatum Gemblacensium*, éd. G. H. PERTZ, *MGH, SS*, t. VIII, 1848, p. 542.

enseignement. Richard, en désaccord avec l'évêque de Liège Reginard, préféra quitter Lobbes pour regagner Verdun vers 1033. Thierry voulut suivre les pas de son maître. Il s'enfuit à Stavelot et demanda l'hospitalité à Poppon<sup>111</sup>. La solidarité des disciples de Richard joua à fond<sup>112</sup>. Poppon réserva un accueil très cordial à son hôte pendant trois jours. Thierry voulut rejoindre Richard à Verdun mais son cheval claudiquait et l'empêchait de poursuivre sa route. Poppon y vit un signe du ciel, blâma le jeune religieux de sa fugue<sup>113</sup> par laquelle il avait « foulé aux pieds la stabilité, le premier des vœux monastiques ». Il le renvoya à Lobbes. Son cheval fut miraculeusement guéri et Thierry obtint bon accueil dans son ancien monastère. Une nouvelle confiance s'y instaura. La *Vita Theoderici*, *Vie* de Thierry, abbé de Saint-Hubert et disciple de Poppon, rédigée avant 1091, rapporte aussi deux miracles opérés par Thierry lors de son séjour à Stavelot, attestant des signes de sainteté du futur abbé de Saint-Hubert reconnus par Poppon<sup>114</sup>.

Stavelot possédait une « bibliothèque monastique » dont l'inventaire sera dressé en 1105<sup>115</sup>. Si de beaux manuscrits l'ont enrichie, ils viennent toutefois de l'extérieur. On ne trouve pas de traces à l'abbaye même, à cette époque, d'un centre de production organisé, d'un scriptorium.

A Stavelot et à Waulsort, l'abbé Poppon aurait introduit dans l'écriture diplomatique certains usages calligraphiques<sup>116</sup>, peut-être pourtant déjà en pratique au même moment à Liège et dans ses écoles. Georges Despy ne considère pas cette nouveauté comme liée au mouvement de réforme monastique, à caractère spirituel — pour lui, Waulsort ne fut pas spécialement réformée par Poppon — mais comme « une solennité diplomatique liée à la renaissance de l'acte écrit et à une modification contemporaine du formulaire de la charte privée »<sup>117</sup>. C'est non seulement l'adoption d'un type d'écriture mais aussi d'un formulaire rédactionnel : l'organisation et l'ordonnance du chartier d'une abbaye est une condition d'une bonne administration domaniale.

111. Ces faits sont rapportés dans la *Vita Theoderici abbatis Andaginensis*, éd. W. WATTENBACH, *MGH, SS*, t. XII, 1856, c. 10, p. 42. Cette *Vita*, bien documentée, fut rédigée par un disciple de Thierry (S. BALAU, *Les sources*, op. cit., p. 201-207).

112. ... *uno puero comitatus (...) [Theodericus] ad abbatem Popponem venit, qui et ipse e numero discipulorum magistri sui fuerat, multa que obedientia et ceterarum virtutum culmine promotus...* (*Vita Theoderici*, éd. cit., p. 42).

113. *Poppo (...) adolescentem pro culpa fugae increpavit...* (*ibid.*).

114. Cf. Ph. GEORGE, « Thierry de Leernes chez Poppon de Stavelot-Malmedy. Les réformateurs aux prises avec le diable », dans *Malmedy-Folklore*, 1998, p. 77-87.

115. Cf. M.-R. LAPIÈRE, *La lettre ornée dans les manuscrits mosans d'origine bénédictine (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 1981, p. 247 sq. Nous ne nous y attarderons pas ici.

116. L'hypothèse de H. Schubert (*Eine Lütticher Schriftprovinz nachgewiesen an Urkunden des elften und zwölften Jahrhunderts*, Marbourg, 1908) reprise par G. Despy (*Les chartes de l'abbaye de Waulsort. Étude diplomatique et édition critique*, t. I. 946-1199, Bruxelles, 1957, p. 116) et confirmée par J. Stiennon (*L'écriture diplomatique dans le diocèse de Liège du XI<sup>e</sup> au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Reflet d'une civilisation*, Paris-Liège, 1960, p. 133) lui attribue l'introduction de l'usage du *g* paragraphe ou à double panse. Ce *g* apparaît dans le diplôme du 5 juin 1040 mais ce dernier émane de la chancellerie impériale ; le *g* apparaît la première fois, vers 1089, dans HR 90 et 127, et s'apparente aux mains de Waulsort (1050-1089).

117. G. DESPY, *Chartes de Waulsort*, op. cit., p. 81.

### *Les rapports entre Stavelot et Malmedy*

La prestigieuse cérémonie de 1040 sur les bords de l'Amblève, en présence de la cour impériale, fut l'occasion pour Poppon de réaffirmer solennellement les liens entre les deux monastères. Pendant la messe, après l'Évangile, il fut donné lecture de la bulle de Grégoire V (996) et des diplômes des souverains dont celui d'Otton II (980)<sup>118</sup>. Par son diplôme (HR 102), Henri III réaffirma la prépondérance de Stavelot sur Malmedy, monastères unis sous un seul et même abbé<sup>119</sup>. Cette union des deux établissements s'insérait dans la tradition<sup>120</sup>. L'injonction aux Malmédiens était claire ; elle intervenait après un attendu qui en disait long sur leurs velléités d'indépendance<sup>121</sup>. La *Vita Popponis* précise que les visées séparatistes de Malmedy furent ainsi publiquement condamnées<sup>122</sup>. Désormais, les moines de Malmedy étaient tenus d'accomplir leurs vœux à Stavelot<sup>123</sup>. Quant à l'élection abbatiale, elle se déroulerait dans la maison principale, à Stavelot<sup>124</sup>.

### III. Le réformateur fait école

En 1029<sup>125</sup>, Poppon déclina l'offre que lui avait faite Conrad II du trône épiscopal de Strasbourg (c. 19), mais il accepta de réformer sur ordre de Conrad une série d'abbayes royales<sup>126</sup>.

La *Vita Popponis* fournit dans son c. 19 une liste des monastères réformés par Poppon, mais elle est loin d'être complète<sup>127</sup>. Poppon eut une carrière

118. *Post Evangelium vero solemniter misse, domno abbate presente, privilegium Gregorii pape, patrum scilicet patris sui, loco pro tuitione et querela insidiantium concessum publice recitare fecit, idque a circumstantibus approbatum regali etiam auctoritate corroboravit* (HR 103).

119. *... ut unus abbatum regimini sicut jugiter permansit utrumque sit subjectum cenobium* (HR 102).

120. *... quod a temporibus sancti Remagli adhuc manet inconvulsus* (*ibid.*).

121. *Et quoniam monachi alterius cenobii id est Malmundarii sanctitate antiquorum regum vel imperatorum non suffecerunt et sub duobus abbatibus rescindere eadem monasteria laboraverunt* (*ibid.*).

122. *Malmundarium insuper, quod praefato loco tam attinere quam adiacere semper habuit, ut firmiter ad eundem locum respiceret, per scriptum imperiale sententiam posuit* (c. 22).

123. *Sed et beatus Poppo, ut Malmundarienses professionis suae sponsonem apud Stabulaus agerent, perpetua lege stabilivit* (*ibid.*).

124. HR 102, 111, 113 et 126.

125. A la mort de l'évêque Wernher, le 28 octobre 1029, rééd. du GAMS, *op. cit.*, p. 315 et *Vita Popponis*, ed. cit., p. 304, note 17.

126. *Quatinus ipse [Conrad II] eas regni sui abbatias illum [Poppon] administrare iuberet* (c. 19). Dans la Chronique de Sigebert de Gembloux, Poppon est d'ailleurs mentionné associé aux abbés illustres et hommes religieux célèbres : *Anno 1027. Florebat hoc tempore ecclesiastica religio per abbatum nominabiles ; in Francia quidem et Burgundia per Odilem Cluniacensem pietate insignem, per Guilelmum Divionensem severitate reverendum ; in Lotharingia per Richardum Virdunensem, pia gravitate et gravi pietate discretum, per Popponem Stabulensem (...). Anno 1048. Viri religiosi et illustres sanctitate in Christo dormiunt, Odilo abbas Cluniacensis, Poppo Stabulensis...* (*Chronica Sigeberti Gemblacensis*, éd. L. C. BETHMANN, MGH, SS, t. VI, 1844, p. 356 et 359).

127. Vu la matière abondante, il est hors de notre propos de critiquer ici cette liste et de déterminer au cas par cas les interventions de Poppon, comme nous l'avons fait dans le cadre de notre thèse de doctorat.

internationale. Ses interventions réformatrices sont attestées dans plusieurs diocèses. « L'abbaye de Stavelot était devenue une vraie pépinière d'abbés. Nombreux furent les sièges abbatiaux occupés par des moines stavelotains »<sup>128</sup>.

### *Poppon, abbé impérial*

L'action autonome des monastères réformés, très différente du centralisme clunisien, et sans soumission directe à Rome, s'insère dans la politique générale de l'Église impériale<sup>129</sup>. Comme pour Richard de Saint-Vanne, des liens existent avec le pouvoir épiscopal liégeois.

Dans cette Lotharingie aux particularismes féodaux avancés et aux velléités d'autonomie, Poppon est l'homme de l'empereur, le partisan inconditionnel du pouvoir central.

La mort et la succession d'Henri II en 1024 furent l'occasion de dissensions entre les grands<sup>130</sup>. Poppon s'y montra un homme de paix<sup>131</sup>. En 1024-1025, avec Gérard de Cambrai, il empêcha qu'éclatât une révolte lotharingienne contre Conrad II et incita ses compatriotes à reconnaître le nouvel empereur<sup>132</sup>. Conrad II devint empereur en 1027, inaugurant ainsi la dynastie salienne<sup>133</sup>. La fidélité de Poppon était récompensée et son influence devint très considérable.

Au nom du roi, Poppon accomplit aussi des missions diplomatiques en France en 1033<sup>134</sup>.

En renforçant l'action de l'abbé dans les monastères soumis à son autorité, l'empereur adapte le système de l'Église impériale et pose les jalons d'une politique nouvelle de collaboration. La réforme doit aussi être comprise dans ce sens. « Poppon est l'incarnation même du grand abbé impérial »<sup>135</sup>.

128. Ph. SCHMITZ, *Histoire de l'Ordre de S. Benoît*, t. I, Maredsous, 1942, p. 154.

129. Sur cet état d'esprit propre au diocèse de Liège, qui nous inspire les titres de ces deux paragraphes, cf. J.-L. KUPPER, *Liège et l'Église impériale*, *op. cit.*, p. 295.

130. ... *inter principes regni occasionem (...) dissidendi* (c. 18).

131. ... *beatus Poppo vere evangelicae pacis filius* (*ibid.*).

132. Cf. H. BRESSLAU, *Jahrbücher des deutschen Reichs*, t. I, 1879, p. 112.

133. Bibliographie abondante, cf. l'exposition de Spire en 1992 et le colloque de Malmedy en 1991.

134. Conrad cherchait un rapprochement avec Henri, roi de France, contre les ambitions d'Odon de Champagne. Poppon servit d'intermédiaire, peut-être en compagnie de Brunon de Toul, le futur Léon IX. Les négociations aboutirent à une entrevue des deux souverains à Deville (Ardennes, Monthermé) et au projet de mariage d'Henri de France et de Mathilde, sœur de Conrad, projet soutenu par Poppon. Cf. HR 99 et *Annales Laubienses* (MGH, SS, t. IV, p. 19) : *Anno 1032* (date à retarder d'un an) : *Cuonradus imperator cum Heinrico rege amicitiam firmat*. Plus tard, Poppon fut aussi chargé de négocier le mariage d'Henri III et d'Agnès de Poitou. Cf. H. THOMAS, « Zur Kritik an der Ehe Heinrichs III. mit Agnès von Poitou », dans *Festschrift für H. Beumann*, Sigmaringen, 1977, p. 224-235 et la lettre *De Heinrici regis matrimonio ob cognitionem impediendo* de Sigefroid de Gorze à Poppon (cf. les extraits donnés en note 16 dans l'édition de la *Vita Popponis*, p. 304) ; cf. aussi K. SCHMID, « Zum Haus- und Herrschaftsverständnis des Salier », dans *Die Salier*, *op. cit.*, t. I, p. 46-47, St. WEINFURTER, « Herrschaftslegitimation und Königsautorität im Wandel », *ibid.*, p. 85 et M. PARISSÉ, « Des veuves au monastère », dans *Veuves et veuves dans le haut Moyen Âge. Table ronde organisée à Göttingen par la Mission Historique française en Allemagne*, M. PARISSÉ éd., Paris, 1993, p. 261 sq.

135. J.-L. KUPPER, *Liège et l'Église impériale*, *op. cit.*, p. 405.

Les faiblesses du système résident dans ses bases mêmes : l'alliance entre deux pouvoirs aux objectifs et ennemis communs, discipline et autorité face aux désordres de la féodalité. L'abbaye tire avantage de l'immédiateté. Or Poppon, pour administrer les autres monastères soumis à son autorité ou encourager sa réforme, dut souvent s'absenter de Stavelot-Malmedy. En 1048, il mourra sur la route, « à l'ouvrage ». Quant à Henri III, sa mort prématurée en 1056 provoquera un affaiblissement du pouvoir central. Dès lors, les éléments qui ont favorisé le renouveau s'estompent : un relâchement se profile et les tensions entre Stavelot et Malmedy vont pouvoir à nouveau se réveiller.

En 1028, l'abbé fut atteint par de graves maladies et dut s'aliter. On craignait pour sa vie. Un certain Ernestus<sup>136</sup> pria pour lui et obtint sa guérison ainsi qu'une prolongation de vingt ans de son activité au service de Dieu — *in excubiis gregis Domini* (c. 17). Vers cette époque, il accueillit le doyen du chapitre cathédral de Liège, Wazon, qui était alors en froid avec le grand-prévôt Jean<sup>137</sup>. C'est d'alors que date peut-être leur amitié, confirmée encore par la suite.

### *Poppon, homme d'Église*

Poppon est l'héritier d'une spiritualité richardienne. La *Vita Popponis* complète le tableau. Après son départ de Verdun pour Stavelot, les relations entre Richard et Poppon se poursuivirent. Ainsi Richard écrivit à Poppon des lettres, consacrées notamment à la charité<sup>138</sup>. La *Vita* rapporte qu'il les appréciait tellement qu'il souhaita qu'on les ensevelît avec lui après sa mort. Les moines de Stavelot eurent toutefois soin d'en prendre copie « afin que l'on pût voir l'affection et l'entente qui unissaient entre eux les deux abbés »<sup>139</sup> ; « ainsi tout qui s'intéresserait à la charité y pourrait trouver instruction »<sup>140</sup>. Malheureusement ces documents sont aujourd'hui perdus<sup>141</sup>.

La mort de Poppon (c. 28) est l'occasion pour l'auteur de tracer un portrait du saint homme, très flatteur sans doute mais aussi très significatif de la ligne de conduite que s'était assignée le personnage.

L'action de Poppon s'exerça dans de nombreux diocèses : Liège, Cambrai, Trèves, Metz, Spire, Mayence, Cologne, Utrecht et Constance<sup>142</sup>. Par ailleurs

136. ... *ex laico vere tam nomine quam officio monachus olim factus* (c. 17).

137. ... *quem etiam a Leodio olim invidia pulsum ipse suscepit* (c. 26) ; le mot *olim* est écrit en 1048. Chapelain épiscopal, puis écolâtre de la cathédrale de Liège, Wazon en devint doyen en 1013. Sa brouille avec Jean le conduisit à la cour impériale de Conrad II (1024-1039). Prévôt de Saint-Lambert en 1029, il devint seulement évêque en 1042 sous Henri III (1039-1056). Cf. J.-L. KUPPER, *Liège et l'Église impériale*, op. cit., p. 132 et 512-517.

138. On ne sait rien de plus sur ces lettres. Cf. aussi Ph. GEORGE, « L'hospitalité, la charité, et le soin aux malades à Stavelot-Malmedy au Moyen Âge (VII<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) », dans *Revue Bénédictine*, t. 108, 1998, p. 315-330.

139. ... *ut in eo amborum consensus et dilectio experitur* (c. 30). Cf. H. DAUPHIN, *Richard*, op. cit., p. 231.

140. ... *quidque caritatis gratia valeat a legentibus ibi inveniretur* (c. 30).

141. La *Vie* et les *Miracles de saint Vanne*, la *Vie* de saint Rouin sont les principales œuvres de Richard. Cf. H. DAUPHIN, *Richard*, op. cit., p. 98, note 2, et p. 231, 270 et 305.

142. On pourrait peut-être aussi y ajouter le diocèse de Reims ; en effet, à Mouzon (Ardennes, Sedan), Thierry, futur abbé de Saint-Hubert (1055-1087), fut écolâtre ; doit-on le considérer

Richard de Saint-Vanne eut d'autres disciples et leur action, parfois combinée à celle de Poppon, contribua à ce mouvement général de réforme monastique lotharingienne du XI<sup>e</sup> siècle <sup>143</sup>.

### *Mort et transfiguration de Poppon*

A la mort de Léduin (2 janvier 1047), les moines de Saint-Vaast élirent l'un d'entre eux, Jean, mais il mourut bientôt <sup>144</sup>. A la demande du comte Baudouin V de Flandre (1035-1067) <sup>145</sup>, et avec l'autorisation de l'empereur <sup>146</sup>, Poppon partit pour Saint-Vaast. En chemin, à Namur, il rencontra l'évêque de Liège, Wazon (1042-1048). Poppon et Wazon étaient de grands amis <sup>147</sup>. A Saint-Vaast, Poppon prit les mesures nécessaires et confia la gestion de l'abbaye à Emmelin <sup>148</sup>, le frère de Wazon.

Selon sa *Vita*, Poppon présentait sa mort prochaine <sup>149</sup> et il demanda à Baudouin <sup>150</sup> la permission de regagner Stavelot. Baudouin lui avait délégué l'administration de Marchiennes <sup>151</sup> et le pria d'y passer à son retour.

En 1024, Léduin avait été nommé abbé de Marchiennes par les soins du comte de Flandre et de l'évêque de Cambrai. Expulsant les moniales, il y avait

comme « *der Schüler Poppos* » (K. HALLINGER,  *Gorze/Kluny, op. cit.*, p. 302) ? En 1031, Raoul de Gand, disciple de Richard, y était abbé. Pour chaque établissement, nous avons systématiquement relevé les interventions directes ou indirectes de Poppon, et en avons établi ou infirmé la véracité par la critique des autres sources. Ceci ne concerne pas directement notre sujet et nous citerons seulement les abbayes étudiées : Saint-Laurent de Liège, Saint-Trond, Waulsort-Hastière, Saint-Ghislain, Hautmont, Saint-Vaast, Marchiennes, Saint-Maximin et Saint-Euchère de Trèves, Echternach, Saint-Vincent de Metz, Bouzonville, Limburg an der Haardt, Hersfeld, Weissemburg, Brauweiler, Hohorst, Saint-Gall. Enfin, Poppon souscrivit aux dépenses occasionnées par la restauration de Saint-Evre de Toul, incendié en 1033 par le comte Eudes de Champagne (H. DAUPHIN, *Richard, op. cit.*, p. 250).

143. On nuancera toutefois l'impact de cette action par la remarque pertinente d'Alain Dierkens (*Abbayes et chapitres entre Sambre et Meuse, VII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles*, Sigmaringen, 1985, p. 333) selon laquelle « la présence d'un abbé "réformateur" à la tête d'un monastère n'entraîne pas, *ipso facto*, le remplacement des coutumes locales par une observance étrangère, parfois plus rigide, en tout cas différente, dont l'adoption se heurtera obligatoirement à la "routine" et à la pesanteur d'une institution ».

144. Cf. H. DAUPHIN, *Richard, op. cit.*, p. 197.

145. ... *sanctitatisque beati Popponis occasio Balduino marchiso pro successione ingeritur* (c. 26).

146. *Licentia tamen imperialis (ibid.) ; a rege licentia (ibid.)*.

147. *Qui sibi spiritualis occasione amoris semper animo insedit (ibid.)*. Cf. J.-L. KUPPER, *Liège et l'Église impériale, op. cit.*, p. 360.

148. Emmelin a toute la confiance de Poppon. La *Vita* précise à son propos : *sanctique viri cooperato et ut vulgo dicitur dextera manus* (c. 26). Sur Emmelin, cf. J.-L. KUPPER, *Liège et l'Église impériale, op. cit.*, p. 130, 360 note 50 et 405.

149. *Praesciens itaque beatus Poppo discessus sui ex hac carne horam se prope respicere* (c. 27). Le thème de la connaissance anticipée de la mort est ancien, cf. P. HENRIET, « Saint Odilon devant la mort. Sur quelques données implicites du comportement religieux au XI<sup>e</sup> siècle », dans *Le Moyen Age*, t. 96, 1990, p. 231. La mort du saint mériterait à elle seule un article.

150. ... *licentiam marchisi* (c. 27).

151. *Praefatus tamen marchisus Marcianas cenobium tutelae ipsius delegavit (ibid.)*. Sur Marchiennes, bibliographie dans H. PLATELLE, « La religion populaire entre la Scarpe et la Lys d'après les Miracles de sainte Rictrude de Marchiennes », dans *Alain de Lille, Gautier de Châtillon, Jakemart Gielée et leur temps. Actes du colloque de Lille, octobre 1978*, Lille, 1980, H. ROUSSEL et F. SUARD éd., p. 366-368.

établi une communauté exemplaire de moines. Après neuf ans d'abbatiate, Léduin avait confié l'abbaye à Albéric, moine de Saint-Vaast<sup>152</sup>. Albéric mourut le 2 janvier 1048, c'est pour quoi Baudouin y appela Poppon.

C'est au cours de cette sorte de tournée d'inspection de monastères, que Poppon devait décéder à Marchiennes, le 25 janvier 1048<sup>153</sup>. La scène de la mort du saint est décrite de façon grandiose par son hagiographe. Il avait souhaité être enseveli à Stavelot, le monastère de sa profession<sup>154</sup>. Poppon supplia tous ceux qui l'entouraient de laisser son cadavre intact<sup>155</sup> car les individus étaient avides de reliques et l'on n'hésitait pas à s'en procurer par tous les moyens possibles<sup>156</sup>.

Autant la mort du saint est décrite de manière touchante, autant est poignante la scène de ses funérailles. L'abbé avait lui-même fixé les étapes du retour de son corps à Stavelot (c. 28-30). Poppon fut enterré dans la crypte extérieure<sup>157</sup> de la nouvelle église qu'il avait fait construire, à l'endroit qu'il avait choisi de son vivant, à l'instar de saint Remacle dont il avait remis en honneur le culte des reliques<sup>158</sup>. Au moment de l'inhumation, on plaça sur sa poitrine un calice<sup>159</sup> et les lettres de Richard<sup>160</sup>.

152. Cf. H. DAUPHIN, *Richard, op. cit.*, p. 194-195.

153. *Obiit sane VIII Kalendas february, anno incarnati Verbi 1048, indictione 1, aetatis suae anno 70, imperii vero Heinrici anno 10* (c. 28). Le 8 des calendes de février est le 25 janvier. C'est à cette date qu'il est commémoré dans les obituaires de Verdun, d'Echternach et de Saint-Laurent de Liège ; au 24 janvier dans celui de la cathédrale Saint-Lambert, cf. *L'obituaire de la cathédrale Saint-Lambert de Liège (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, éd. A. MARCHANDISSE, Bruxelles, 1991, p. 13. Les *Annales Stabulenses* donnent la date de 1048. Sa lame funéraire en plomb fut retrouvée en 1626 (W. LEGRAND, « Notes sur le culte de saint Poppon », dans *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. 33, 1942, p. 42 sq.) mais portait apparemment la date de 1049. L'objet est aujourd'hui perdu. Seul subsiste au Musée de Stavelot un fragment minuscule et informe identifié par une inscription du XIX<sup>e</sup> siècle comme un fragment de cette lame et présenté dans un petit cadre comme une relique. François Laurenty, dans sa chronique (Liège, Archives de l'État, Fonds de Stavelot-Malmedy, I, 542), écrit : *Anno ab incarn(atione) D(omi)ni M. XLVIII, obiit Poppo abb(as) VIII K(alendas) febr(uarii) +*. Ce n'est pas une éventuelle erreur de style pour 1049 car Wazon, qui mourut le 8 juillet 1048, assista aux funérailles de Poppon (W. LEGRAND, *ibid.*, p. 44 sq.).

154. ... *ad pristinum professionis suae locum* (c. 28). Déjà, alors qu'il pressentait sa mort, il voulut reprendre sa route vers Stavelot *ut locus ille, qui se artius sub monastica habuit institutione, sibi in sua non deesset depositione* (c. 27).

155. ... *corpus sui a laesione ferri alienum* (c. 28).

156. A titre d'exemple, la scène de pillage des reliques lors de l'ensevelissement du corps de saint Domitien de Huy relatée vers 1066, cf. Ph. GEORGE, « Vies et miracles de saint Domitien, évêque de Tongres-Maastricht (535-549). I », dans *Analecta Bollandiana*, t. 103, 1985, p. 334.

157. La crypte extérieure de Stavelot, située en partie sous le chœur de l'abbatiale et en partie en hors d'œuvre, était spacieuse. En 1046, deux autels y furent consacrés, celui de la Vierge au centre et celui de saint Maurice. Six autres autels vinrent par la suite la compléter.

158. *Sepultura mox post missarum sollempnia illi in medio criptae, quo ipse vivus elegerat, aperitur...* (c. 30).

159. Le chanoine Platelle parlait d'un calice en cire, coutume attestée par ailleurs. A l'ouverture du tombeau en 1624, les moines découvrirent sur la poitrine du saint « les restes d'un lourd calice dont ils attribuent la destruction à l'eau qui aurait pu pénétrer dans le tombeau par plusieurs fissures », cf. W. LEGRAND, « Notes sur le culte de saint Poppon », art. cit., p. 41.

160. Cf. H. PLATELLE, « La mort précieuse. La mort des moines d'après quelques sources des Pays-Bas du Sud », dans *Revue Mabillon*, t. 60, 1982, p. 165, qui remarque ici « une variante de l'usage monastique qui consiste à déposer sur le mort ou à attacher à sa tombe la formule d'absolution obtenue de l'abbé ».

Son tombeau fut représenté en 1625-1626 sur le socle de son buste-reliquaire <sup>161</sup> : placé devant l'autel de Notre-Dame, au milieu de la crypte, il devait être éclairé par la lumière de la tour-lanterne <sup>162</sup>. Cette topographie funéraire, que l'on retrouve ailleurs, à Saint-Laurent de Liège ou à Saint-Hubert d'Ardenne, est significative des rapports entre les saints et les morts, en l'occurrence entre saint Remacle, le saint fondateur, et son successeur, un abbé constructeur et réformateur, considéré comme un nouveau fondateur et bientôt lui aussi « canonisé ».

Les miracles vont suivre pour glorifier la réputation de « l'homme de Dieu Poppon » <sup>163</sup>.

\*  
\* \*

Poppon, à Stavelot, favorisa le développement de la localité ardennaise et de son rôle au sein de l'abbaye <sup>164</sup>. En 1040, en présence de l'empereur, Stavelot devient le véritable centre du complexe abbatial, avec une église grandiose bâtie sur les reliques du fondateur saint Remacle. Remacle a désiré être enseveli à Stavelot, ce qui justifie la primauté d'un monastère sur l'autre, base juridique déjà énoncée par Hériger de Lobbes dans sa *Vita Remacii* (BHL 7115-7116) vers l'an mil. De plus un marché est créé et l'empereur en personne donne l'exemple en achetant, comme pour encourager celui-ci.

Parallèlement, une réorganisation du domaine abbatial a été entamée, sur le terrain et par écrit. Un règlement d'avouerie est établi.

Au critère de centralité du culte et du pèlerinage organisé autour des reliques de saint Remacle à Stavelot, Poppon ajoute celui de sa propre sépulture appelée à devenir elle aussi un endroit de culte, phénomène plus lent à se développer. Plus que tout autre avant lui, Poppon aura concouru au rayonnement de Stavelot de son vivant, comme après sa mort par sa *gloria posthuma*.

Manifestement l'abbé avait un grand dessein pour Stavelot. Il faudra attendre le siècle suivant pour que son successeur Wibald, dont le parallélisme de carrière est saisissant, pousse plus loin encore cette ambition et jette les bases d'une principauté abbatiale <sup>165</sup>.

Philippe GEORGE  
Université de Liège

161. P. COLMAN, *L'orfèverie*, op. cit.

162. Supposée par L.-Fr. GENICOT, « Un cas », art. cit., p. 116.

163. La mémoire de l'abbé restera vivace à Stavelot : en 1082, une donation est faite à l'abbaye « pour son âme » (HR 116) ; en 1524, le Livre du chapitre (Bruxelles, Bibliothèque Royale, 1688-1694, fol. 74) mentionne la *Depositio domni Popponis abbatis*. Son tombeau fut conservé tel quel jusqu'à la reconnaissance officielle de sa sainteté au XVII<sup>e</sup> siècle.

164. Bibliographie générale dans les notices du *Lexikon des Mittelalters*, que nous avons consacrées à Malmedy, Poppon, Quirin, Remacle et Wibald.

165. Au terme de cet article, c'est pour nous un plaisir d'exprimer nos vifs remerciements à MM. Michel Parisse (Paris I) et Jean-Louis Kupper (Liège) qui nous ont fait bénéficier de leurs conseils lors de sa rédaction.